

Congrès statutaire

Unir attend près de 1 500 délégués aujourd’hui à Kara

Comme annoncé il y a quelques jours, le congrès statutaire du parti Union pour la République (Unir) s’ouvre aujourd’hui à Kara, préfecture de la Kozah, région de la Kara, dans le Nord du Togo.



PAGE 3

ECONOMIE



Budgétisation verte

Le personnel du ministère de l’Economie instruit

La consécration des lignes budgétaires en faveur de la transition énergétique, à travers la loi de finances, exercice 2024, scelle la volonté de l’exécutif pour la protection de l’environnement. Seul pays de l’Afrique noire francophone ...

PAGE 5

EVÈNEMENTIEL



Gastronomie

Le FESMA 3 démarre le 15 avril 2024

De la ferme à l’assiette, la 3ème édition du Festival international la Marmite (Fesma) annonce ses couleurs pour le 15 avril prochain. Devant la presse, ce jeudi 22 février à Lomé, le comité d’organisation de ce Festival a évoqué les particularités de cette édition.

P 5

ACTUALITÉ

Sécurité

Les Etats-Unis et l’Allemagne soutiennent le PURS

Pour soutenir les Etats côtiers dans leur lutte contre l’extrémisme violent, les États-Unis et l’Allemagne ont fait don de matériels au Togo ...

PAGE 11

Législatives et régionales 2024

Le gouvernement togolais prouve encore son ouverture

Vendredi dernier, les membres du Cadre permanent de concertation (CPC) étaient réunis pour examiner certains points liés aux futures élections législatives et régionales au Togo. Ils ont fait certaines propositions que le chef de l’Etat et son gouvernement n’ont pas tardé à prendre en compte ...



PAGE 11

Sommet extraordinaire de la Cédéao

Faure Gnassingbé et ses pairs ont répondu à l’appel du général Gowon

Le samedi 24 février 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a pris part aux côtés de ses pairs aux travaux de la 53ème session extraordinaire de la Conférence des chefs d’Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d’Afrique de l’Ouest (Cédéao).

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Les FAT recrutent des élèves officiers

Le ministère des Armées a lancé en fin de semaine dernière, un concours de sélection pour le recrutement direct d’élèves officiers d’active pour le compte de l’École de formation des officiers des forces armées togolaises (Efofat).

Le concours prévu le 1er juin 2023 à l’école du camp général Gnassingbé Eyadema à Lomé, est ouvert aux candidats de nationalité togolaise, âgés de 21 ans au minimum et de 26 ans au maximum au 31 décembre 2024. Les postulants devront être titulaires d’une licence ou de tout autre diplôme équivalent des universités et établissements d’enseignement supérieur reconnus par le CAMES (Conseil africain et malgache pour l’enseignement supérieur).

Les dossiers dont la composition se retrouve sur le site web du ministère des Armées, sont à déposer du 1er au 30 mars à 12h dans les groupements de gendarmerie nationale des chefs-lieux des régions administratives. Située à Pya (400 km au nord de Lomé), l’Efofat a pour mission de former les chefs militaires togolais.

Source : www.republiquetogolaise.com

	SOMMAIRE	Grâce pour des prisonniers en Côte d'Ivoire et au Sénégal L'heure de la décrispation politique a-t-elle sonnée au sein de la Cedeao ?  P 5	Licences CAF - CLOP La CAF forme des instructeurs et des experts  P 10	Sécurité Les Etats-Unis et l'Allemagne soutiennent le Programme d'Urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes  P 11
---	-----------------	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Arzouma Yebli / Revendeuse d’ustensiles en plastique à Pognon

Arzouma Yebli est une femme Togolaise originaire de la Préfecture de Kpendjal Ouest. Peu scolarisée, elle choisit très tôt l'agriculture pour survivre. Mais, devenue mère au foyer, elle décide de lancer une Activité Génératrice de Revenus afin d'assurer son essor économique personnel et celui de sa famille. D'abord, la revente de Tchakpalo pendant deux décennies. Puis, avec le produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), elle se lance dans la revente d'ustensiles plastiques. Retour sur l'histoire de dame Arzouma Yebli, bénéficiaire FNFI à Pognon dans la préfecture de Kpendjal Ouest.



Arzouma Yebli

Orpheline et ayant grandi dans des familles d'accueil, Arzouma Yebli n'a pas eu la chance de terminer l'école primaire. Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, elle était

agricultrice. Le déclin est venu lorsqu'elle est devenue mère et n'avait plus la capacité physique de continuer à aller au champ. Alors, elle réfléchit à comment se reconverter

dans une autre activité. « Je n'ai pas beaucoup étudié, donc je n'avais pas trop de choix. Il fallait que je trouve de l'argent pour démarrer un commerce » annonce-t-elle. C'est ainsi qu'elle opte d'abord pour le Tchakpalo, puis plus tard pour la revente

ses produits. En février 2017, débute son aventure avec le produit APSEF. Avec son premier crédit, elle achète des bassines plastiques qu'elle écoule en quelques semaines. Progressivement, elle réussit à diversifier ses articles avec d'autres ustensiles en plastique : assiettes, bols, fourchettes, cuillères, paniers... etc. Quand on demande à Arzouma pourquoi elle a choisi les ustensiles en plastique, elle explique : « J'ai choisi les ustensiles en plastique parce que ce n'est pas cher. C'est vrai que les ustensiles en aluminium et en métal durent, mais tout le monde n'a pas ce moyen-là. La preuve, j'écoule rapidement mes articles ». Aujourd'hui, Arzouma est autonome et est un atout important pour sa famille et sa communauté. Se sentant investie d'une mission, elle veut aller plus loin encore : « Je ne suis pas encore satisfaite. Je veux agrandir mon commerce et pourquoi pas devenir revendeuse grossiste d'ustensiles en plastique. Avec le FNFI, c'est possible » affirme-t-elle. Et d'ajouter : « Ici à Pognon, je connais d'autres femmes qui se sont autonomisées avec les produits FNFI. Je

peux dire que la condition féminine s'est nettement améliorée à maints égards partout au Togo depuis que FNFI est là. »

Outre le FNFI, Arzouma ne fait pas des prêts ailleurs. Et voici la raison qu'elle évoque : « après avoir bouclé le cycle du produit APSEF, je voulais encore du financement pour évoluer. Mais les taux d'intérêts qui m'ont été proposés ne m'avantageaient pas. J'ai laissé ». En effet, avant le FNFI et ses produits, l'aspect le plus controversé par les femmes qui ont besoin de crédits est celui des taux d'intérêt appliqués par les micros prêteurs. Ces taux sont plus élevés, souvent même beaucoup plus élevés, que les taux bancaires ordinaires, parce qu'il est évidemment plus coûteux de prêter et de collecter un montant donné réparti en plusieurs milliers de prêts minuscules plutôt que de prêter et de collecter ce même montant réparti en quelques prêts de grande ampleur. Avec le FNFI ce problème est réglé et les Togolais ont depuis 2014 accès à des produits financiers avec des taux avantageux et bonifiés.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel




	Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG. LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Attipoe Edem Kodjo Edy Alley Responsable administrative, financière et commerciale: AMAH Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	---	---	--

Sommet extraordinaire de la Cédéao

Faure Gnassingbé et ses pairs ont répondu à l'appel du général Gowon

Le samedi 24 février 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a pris part aux côtés de ses pairs aux travaux de la 53ème session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).



Faure Gnassingbé et ses pairs

La Conférence a examiné les rapports sur la situation sociopolitique, sécuritaire et diplomatique dans la sous-région. Le retrait annoncé du Mali, du Burkina Faso et du Niger de l'instance sous régionale a également retenu l'attention des dirigeants ouest-africains. Le chef de l'Etat et ses pairs ont réaffirmé leur engagement pour la consolidation des idéaux des pères fondateurs de la Cédéao, de la paix, de la stabilité, de l'intégration régionale et de la promotion de la bonne gouvernance dans l'espace communautaire.

Lors de cet important sommet, une bonne partie des sanctions imposées contre le Niger ont été levées. Il s'agit de : la levée du blocage des transactions financières et bancaires, la fin du blocus énergétique, le retour des vols commerciaux au départ et à l'arrivée du Niger, l'invitation officielle lancée aux dirigeants des quatre pays jusqu'à suspendus pour les prochaines sessions de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. La levée des sanctions est motivée par des raisons humanitaires, mais

aussi religieuses, avec le carême en cours et le prochain ramadan. Il faut aussi reconnaître que ces sanctions se sont révélées inefficaces. Elles ont au contraire ternies l'image de la Cédéao, et étaient sur le point d'entraîner une dislocation de l'organisation. Le Mali, le Burkina Faso, et le Niger, qui sont désormais dans l'Alliance des Etats du Sahel (AES), ont annoncé leur départ. Il y a quelques jours, l'ancien président du Nigéria, le général Yakubu Gowon, le dernier survivant des pères fondateurs de la Cédéao, avait tiré sur la

sonnette d'alarme. Il avait appelé à la levée immédiate des sanctions, et avait invité tous les dirigeants, quels que soient leurs statuts et la manière dont ils sont arrivés au pouvoir, pour des discussions franches visant à sauver l'organisation. Selon lui, personne ne pardonnera la disparition de la Cédéao.

La Cédéao demande la libération immédiate de Mohamed Bazoum.

Dans son commentaire du communiqué final, Omar Aliou Touray, le président de la Commission de la Cédéao a insisté sur le fait

terrains où les groupes terroristes et d'insurgés sont actifs. Pour cela, il faudra d'abord que les pays concernés donnent leurs accords. Le sommet de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), qui s'est tenu en parallèle au sommet de la Cédéao, a suivi les mêmes conclusions.

La diplomatie agissante du président Faure Gnassingbé a été d'une importance capitale dans la tournure que connaît cette crise. D'ailleurs, depuis le départ, le Togo et ses dirigeants sont restés proches des peuples du Sahel, et n'ont



Faure Gnassingbé à son arrivée à Abuja

que l'organisation invite les dirigeants du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Niger, non seulement pour des rencontres de haut rang, mais aussi pour plein de réunions de cadres techniques labellisés Cédéao.

La force militaire du bloc ouest-africain se déploiera sur les

pas vraiment été dans la logique des sanctions. Le Niger, à l'instar des autres pays du Sahel, a choisi Faure Gnassingbé comme médiateur. Et ces pays font confiance au Togo sur plusieurs plans, notamment dans le domaine de la coopération économique, politique etc...

Edem Dadzie

Congrès statutaire Unir attend près de 1 500 délégués aujourd'hui à Kara

Comme annoncé il y a quelques jours, le congrès statutaire du parti Union pour la République (Unir) s'ouvre aujourd'hui à Kara, préfecture de la Kozah, région de la Kara, dans le Nord du Togo.

Près de 1 500 délégués venus de toutes les régions du pays vont plancher durant une journée sur des questions relatives à la vie du parti, aux textes fondamentaux et à l'actualité électorale.

Pour rappel, le parti Unir a été porté sur les fonts baptismaux à Atakpamé (préfecture de l'Ogou), dans la région des Plateaux



Les militants du parti Unir (Image d'archives)

le 14 avril 2012. Présidé par le président de la République Faure

Gnassingbé, il dispose de la majorité à l'Assemblée nationale et au sein des

conseils municipaux. Le parti Unir se prépare activement à participer

aux élections législatives et régionales du 13 avril 2024.

Afrique/Cedao

Les sanctions majeures contre le Niger levées et un appel à la réconciliation lancé

Les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedao) se sont réunis samedi dernier à Abuja pour décider de la levée d'une grande partie des sanctions imposées au Niger. Depuis la prise du pouvoir par le régime militaire en juillet dernier, le pays faisait face à des mesures restrictives.

Le président de la Commission de la Cedao, Omar Aliou Touray, a annoncé la décision de lever avec effet immédiat les sanctions les plus lourdes. Cela inclut la réouverture des frontières et de l'espace aérien nigériens, l'autorisation des transactions financières entre les pays de la Cedao et le Niger, ainsi que le dégel des avoirs de l'État nigérien. Touray a souligné que ces actions étaient motivées par des « raisons humanitaires ».

Cependant, il est important de noter que des sanctions



Bola Tinubu

individuelles et politiques restent en place. De plus, Touray a appelé à la « libération immédiate » du président nigérien déchu, Mohamed Bazoum, actuellement détenu avec son épouse par le régime

militaire depuis sept mois. Cette décision intervient après que la Cedao a convoqué un sommet extraordinaire pour discuter de la situation politique, de la paix, et de la sécurité dans la République du Niger, ainsi que des développements récents dans la région. La levée des sanctions ne concerne pas le Mali, le Burkina Faso, et la Guinée, également dirigés par des régimes militaires et sous le coup de sanctions de la Cedao.

Le président nigérien, Bola Ahmed Tinubu, qui assure actuellement la présidence de la Cedao, a insisté sur la nécessité de revoir l'approche quant au retour de l'ordre constitutionnel chez quatre pays membres, citant le Mali, le Burkina Faso, le Niger, et la Guinée.

Cependant, des inquiétudes persistent quant à la décision du Niger, du Mali, et du Burkina Faso de quitter la Cedao et de former l'Alliance des États du Sahel. Cette alliance, annoncée en janvier, a suscité des préoccupations, notamment chez les citoyens qui bénéficient actuellement de la libre circulation garantie par la Cedao.

La dernière réunion des membres de la Cedao remonte au 9 février, où ils ont appelé à la « réconciliation » avec les régimes militaires du Niger, du Mali, et du Burkina Faso. La situation au Sénégal, confronté à une crise politique depuis le report de l'élection présidentielle par le président Macky Sall, n'a pas été mentionnée lors du récent sommet.

T.M.

Sénégal/Présidentielle

Des candidats et une organisation disent non au dialogue proposé par Macky Sall

La très grande majorité des candidats qualifiés à la présidentielle au Sénégal ainsi qu'un important collectif citoyen ont rejeté, vendredi 23 février, le dialogue proposé la veille par le chef de l'Etat, Macky Sall, pour fixer la date de l'élection et tenter de sortir d'une crise profonde.

Le président Sall avait annoncé son intention de discuter avec les candidats et d'autres acteurs politiques et sociaux, mais cette proposition a été catégoriquement rejetée par la majorité des candidats qualifiés. Boubacar Camara, membre du collectif de seize candidats, a déclaré devant la presse : « Nous nous opposons à tout dialogue sur cette question et nous exigeons qu'une date soit fixée avant le 2 avril ». Aliou Mamadou Dia, un autre candidat, a appelé à la mobilisation, précisant



Macky Sall

que le collectif prépare un plan d'actions pour les jours prévus du dialogue. Le collectif citoyen « Aar Sunu

Election », représentant de nombreuses organisations de la société civile, considère ce dialogue comme une

"tentative de diversion" et le juge "inacceptable". Ils insistent sur la nécessité que l'élection ait lieu avant le 2 avril.

Après le report de l'élection décrété le 3 février par le président Sall, la situation politique au Sénégal est devenue l'une des plus critiques de son histoire, marquée par des manifestations et des contestations. Malgré la clarification apportée par le Conseil constitutionnel, la date de l'élection reste en suspens.

La proposition de dialogue a été perçue par certains comme une tentative de « refiler les patates chaudes au dialogue », selon le journal Vox Populi. Les candidats et la société civile maintiennent

la pression, soulignant que toute solution doit être trouvée avant le 2 avril pour éviter une crise prolongée.

Le président Sall, au pouvoir depuis 2012, assure qu'il quittera ses fonctions le 2 avril et insiste sur son engagement envers les principes démocratiques, malgré les critiques. Les discussions à venir lundi et mardi avec les candidats et d'autres acteurs politiques et sociaux seront cruciales pour trouver un consensus sur la date de l'élection. La perspective d'une amnistie est également évoquée, suscitant des interrogations et des préoccupations parmi les candidats et la population.

T.M.

Grâce pour des prisonniers en Côte d'Ivoire et au Sénégal

L'heure de la décrispation politique a-t-elle sonnée au sein de la Cedao ?

Moins de deux semaines après le triomphe de la Côte d'Ivoire à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), le président Alassane Ouattara a décidé de gracier 51 prisonniers, civils et militaires, condamnés pour des infractions liées aux crises post-électorales ou à l'atteinte à la sûreté de l'État. Pendant ce temps au Sénégal, le président Macky Sall a accordé sa grâce à 350 détenus, arrêtés lors des manifestations tumultueuses de mars 2021 à juin 2023, dans un geste visant à apaiser les tensions politiques.

En Côte d'Ivoire, Fidèle Sarassoro, directeur de cabinet du chef de l'État, a annoncé la nouvelle le 22 février à l'issue d'une réunion du Conseil national de Sécurité. La décision est attribuée au bilan sécuritaire positif de la CAN et à l'esprit de fraternité manifesté par les Ivoiriens pendant

la compétition. La grâce concerne notamment le général Bruno Dogbo Blé, ancien commandant de la garde républicaine de Laurent Gbagbo, condamné à de lourdes peines, dont complicité dans l'assassinat de l'ancien président Robert Gueï et de deux français en 2011.

Au Sénégal, la ministre de la Justice, Aïssata Tall Sall, a déclaré que 272 détenus supplémentaires attendent d'être graciés, dans un contexte politique tendu après le report de l'élection présidentielle prévue le 25 février. Ces libérations s'inscrivent dans une démarche visant à apaiser les tensions politiques exacerbées par l'annonce du report de l'élection présidentielle par le président Macky Sall le 3 février. Ces gestes de clémence, tant en Côte d'Ivoire qu'au Sénégal, soulèvent des



Macky Sall et Alassane Ouattara

questions sur une possible décrispation politique au sein de la Cedao, alors que ces deux présidents sont très décriés sur leur position sur la crise politique qui secoue la sous-région avec les coups d'Etat et les retraits du Mali,

du Burkina Faso et du Niger de la Cedao. Les yeux sont actuellement tournés vers le voisin du Bénin, Patrice Talon qui, sous un autre registre, a changé de langage et rouvert ses frontières avec le Niger.

T.M.

Budgétisation verte

Le personnel du ministère de l'Economie et des Finances instruit

La consécration des lignes budgétaires en faveur de la transition énergétique, à travers la loi de finances, exercice 2024, scelle la volonté de l'exécutif pour la protection de l'environnement. Seul pays de l'Afrique noire francophone à opter pour la budgétisation verte, le Togo se démarque par son engagement en faveur du cadre de vie. Le ministère de l'Economie et des Finances, a animé en fin de semaine, une formation à l'endroit de son personnel sur le budget vert et la loi de finances.

L'urgence climatique est un repère qui oriente la politique gouvernementale du Togo. Face aux répercussions de plus en plus néfastes sur la vie et les activités humaines, les Etats, notamment le Togo ont défini des objectifs nationaux et pris des engagements mondiaux en vue de protéger l'environnement. En prenant en compte les préoccupations à même d'atténuer les effets du changement climatique, l'exécutif à travers le « budget vert », veut évaluer les actions ou les efforts de l'Etat dans la lutte contre les changements climatiques. Le « budget vert » met en lumière les dépenses et les recettes de l'Etat ayant un effet environnemental positif, négatif ou neutre. La mise en œuvre des budgets verts suppose de disposer d'une stratégie

nationale en matière de changement climatique et d'environnement. Elle nécessite les outils de budgétisation tels que la cotation environnementale du budget, les « déclarations de budget vert » informant les parties prenantes concernées et un cadre budgétaire moderne qui relie planification stratégique, programmation et budgétisation. 9 ministères ont été choisis comme ministères pilotes pour prendre en compte les considérations environnementales dans le budget 2024.

Le « budget vert » s'enracine dans le souci des pays de s'appuyer sur le processus budgétaire pour faciliter la réalisation de leurs objectifs environnementaux et climatiques pour l'atteinte des objectifs de développement durables.

En matière d'engagement, le Togo s'est obligé à réaliser une réduction des Gaz à effet de serre GES de 50,57% à l'horizon 2030. Selon la formatrice du FMI auprès du ministre de l'Economie et des Finances



Formation du personnel du MEF sur la budgétisation verte

: « la contribution du Togo aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) est de seulement 0,02 pour cent des émissions mondiales. C'est dire que le Togo fait des efforts pour sa contribution à la réduction des GES et cela traduit bien la vision et les ambitions du Chef de l'Etat ». Pour l'heure, selon le

ministère de l'Economie et des Finances, le Togo est le seul pays de l'Afrique de l'ouest francophone à opter pour la budgétisation verte. Cette initiative s'est faite à travers son premier document de budget vert

été apporté au Togo en mai 2023. Cette mission a abouti aux résultats de diagnostic sur tout le processus budgétaire. Elle a ainsi permis de définir un plan d'action pour l'implémentation totale et complète du Budget vert.

Cette formation a été voulue et introduite par le ministre de l'Economie et des Finances, lors du deuxième jour. Elle se situe dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel (PTA) du projet de « Renforcement de la gestion des finances publiques, Togo 2023-2026 » du FMI sur financement de l'Union européenne.

Jouant un rôle important dans la budgétisation verte, l'OCDE guide les pays sur les possibilités d'utilisation des outils d'élaboration des politiques budgétaires et éclaire les décideurs sur l'impact environnemental et climatique des choix de budgétisation. En 2020, 14 pays de l'OCDE sur 35 (40 %) déclaraient pratiquer la budgétisation verte.

Edy Alley

Evènementiel/Gastronomie

La 3ème édition du Festival international la Marmite démarre le 15 avril 2024

De la ferme à l'assiette, la 3ème édition du Festival international la Marmite (Fesma) annonce ses couleurs pour le 15 avril prochain. Devant la presse, ce jeudi 22 février à Lomé, le comité d'organisation de ce Festival a évoqué les particularités de cette édition.

Dédié à la promotion de la gastronomie togolaise et africaine, le Festival international la Marmite (Fesma), sera axé cette année sur la transformation agricole. « Les enjeux de la transformation agricole et de la valorisation des produits locaux », est le thème retenu pour cette édition. Pour le promoteur Jean-Paul Agboh-Ahouélété, « L'agriculture est au cœur des politiques publiques, c'est un enjeu au centre de la politique alimentaire. Pour nous, il s'agit de valoriser des produits issus de cette agriculture qui permettent de proposer aux concitoyens des produits sains, bons pour la santé ». Cet événement « est un rendez-vous de promotion des produits locaux et de la valorisation de la diversité des saveurs africaines. Mais

comme le dit notre slogan, c'est aussi un rendez-vous de la valorisation de la chaîne alimentaire, celle qui quitte la ferme et arrive à l'assiette », a-t-il ajouté. Pour le promoteur, cette 3ème édition vient avec des innovations majeures, notamment une Journée à la ferme. « Nous avons beaucoup exploré l'assiette au cours de ces deux premières éditions. Nous voulons retourner aux fondamentaux en associant cette année, la ferme. Pour ce faire, nous organisons ce que nous appelons « ma journée à la ferme ». C'est une journée dépayçant au cours de laquelle, nous allons amener les participants dans une ferme à Amouzoukopé, nous allons tous y passer une journée, pour voir comment les fermiers travaillent. Nous allons faire de la pêche et

du jardinage. Les produits serviront à organiser un atelier entre chefs cuisiniers. Après l'atelier, il y aura un buffet de dégustation de mets locaux et des jeux



Lancement du Fesma, ce jeudi 22 février à Lomé

traditionnels. Nous allons y passer un bon moment avant de revenir à Lomé ». D'autres apports en guise d'innovations ont été associés à cette édition pour la rendre singulière. « Nous avons sélectionné

et recruté des cuisiniers et des restaurateurs venant des 5 régions du pays. Ils vont proposer les mets venant de ces régions et avoir un dialogue avec

les participants pour leur expliquer la sociologie des mets cuisinés. Il y aussi, la possibilité de commander des mets de son lieu où l'on est, et la multiplication des ateliers de cuisines ». Cet évènement gastrono-

mique, sera également garni par des conférences, des masters class et une foire. Il est prévu aussi une journée dédiée à la promotion du pain local, fait à base de farine

locale. A travers ce Festival, les promoteurs veulent concéder aux mets togolais une aura toute particulière et espérer les inscrire au patrimoine de l'Unesco.

Edy Alley

Arcep

Enjeux de la régulation, performances dans les résultats

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) au Togo contribue au développement durable du secteur des télécommunications à travers la supervision du secteur. Son importance se manifeste à plusieurs niveaux, contribuant à la croissance économique, à l'innovation technologique et à l'amélioration des services. Le Togo travaille pour une régulation efficace des communications électroniques. À cette ère numérique en constante évolution partout dans le monde, le pays met en place, à travers l'Arcep, des mesures stratégiques visant à optimiser les rendements.

services voix, data mobile ou la fibre optique.

Arcep, qualité managériale certifiée

L'Arcep fait un gros travail pour permettre aux utilisateurs ou abonnés des opérateurs de téléphonie mobile de profiter de bonnes offres et à moindre coût. Le Togo va accueillir en 2024 une rencontre des

l'Arcep. Il lui permettra de renforcer sa notoriété à l'international. Centrée autour du thème « Économie de la donnée et services numériques : quels enjeux de régulation technico-économiques », l'initiative permettra de mener des réflexions sur les enjeux de régulation technico-économiques de l'utilisation des données non personnelles du secteur public et des entreprises. Le Fratel souligne qu'il sera aussi question d'aborder « les potentielles défaillances du marché du stockage de la donnée, les interventions publiques pour y remédier ainsi que sur les mesures réglementaires pour permettre l'émergence et le développement des services numériques, en particulier les paiements mobiles ».

L'Arcep a obtenu le 21 décembre 2023 la certification ISO 9001-2015 pour la qualité de son management. L'Arcep régule le marché des communications électroniques et des postes afin de garantir un environnement concurrentiel équitable.

réduction des coûts pour les consommateurs. Il va sans dire que l'Arcep promeut l'inclusion numérique, le déploiement des infrastructures de communication dans les zones éloignées de sorte à réduire la fracture numérique et à offrir à un plus grand nombre de citoyens l'accès aux services de télécommunication et d'Internet.

L'Autorité régulatrice s'inscrit dans une perspective d'avenir, en anticipant les évolutions technologiques et les nouvelles tendances du marché.

Le 20 décembre 2023, l'Arcep obtient un triomphe pour son excellence en gestion. Elle a été honorée avec la certification ISO 9001-2015 pour l'excellence de sa gestion (SMQ). La distinction, décernée par la SGS France, salue l'approche axée sur la qualité du régulateur. La SGS France est un leader mondial dans les domaines du test, de l'inspection et de la certification. Elle a été accordée au gendarme des télécommunications à l'issue d'un processus de 12 mois au cours duquel il s'est distingué par son engagement en faveur d'une régulation de qualité, crédible et déterminante pour le secteur numérique au Togo.

Au ministère de l'Économie numérique et de la Transformation digitale, on indique que le pays ne peut pas réaliser ses ambitions dans le secteur numérique sans un régulateur performant. C'est pourquoi l'Arcep est appelée à maintenir cet élan pour d'autres réussites de ce genre. L'Arcep assure, avec une détermination infaillible, de continuer sur cette voie d'amélioration



Télécommunications

Les pouvoirs publics sont conscients des défis liés aux coûts de communication, aux offres Internet, à la cybersécurité, à la protection des données, etc. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) joue un rôle fortement appréciable. Elle est opérationnelle depuis 2020 et régule les marchés de communications électroniques et des postes dans un contexte de modernité et d'évolution technologique. Son rôle de vigile dans le secteur lui permet de suivre toutes les anomalies et de procéder à des sanctions contre les opérateurs de téléphonie mobile qu'elle juge en faute ou non en conformité avec les objectifs de développement poursuivis par l'État. Son

centre de contrôle de la qualité de service (QoS) mis en place en 2021, lui permet de suivre les tendances et de formuler

régulateurs télécoms d'Afrique francophone. Il s'agit du 21e séminaire du Réseau francophone de la régulation des



Ingénierie télécoms

des approches aux opérateurs télécoms, entraînant une baisse des tarifs au Togo pour les

télécommunications (Fratel). L'événement est prévu pour le mois de mai 2024 et sera organisé par

Il supervise les opérateurs via des règles claires, encourage l'investissement et la

de la qualité, en accomplissant sa mission d'accompagnement du gouvernement économiques, les prestataires externes, les collaborateurs, etc. Le gendarme des postes, tout en favorisant l'accès au plus grand nombre à des services de qualité et à des prix



Siège Arcep Togo

dans sa politique de développement des communications électroniques et des postes.

Arcep : boost du budget de l'État et free roaming
L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes a été créée pour bouger les lignes. Institution de droit public dotée d'une autonomie financière et de gestion, elle s'est inscrite dans une démarche qualité. L'objectif de l'Arcep

télécoms performe là aussi. Seulement au cours de l'année 2022, la participation de l'Arcep au budget de l'État est allée à 4 milliards de francs CFA. En 2021, elle a contribué à hauteur de 3,94 milliards de francs CFA au budget. Elle tire cet argent des sanctions qu'elle inflige aux opérateurs de téléphonie mobile qui entravent les règles établies par le gouvernement. Sa principale mission est de mettre en place

abordables. À commencer par la portabilité des numéros mobiles. C'est un service qui permet à un abonné de changer d'opérateur de téléphonie mobile tout en conservant son numéro de téléphone. Il offre la possibilité de transférer son numéro d'une compagnie de téléphonie à une autre. Le processus favorise la concurrence entre les opérateurs de téléphonie mobile en offrant aux utilisateurs la liberté de choisir leur fournisseur

enclenché en avril 2023 le processus de mise en œuvre technique de la portabilité des numéros mobiles. 95 % des consommateurs qui ont été sondés sont favorables à cela.

L'Arcep est en train d'enregistrer des avancées remarquables. Le roaming désigne le procédé de télécommunication permettant aux détenteurs d'un forfait mobile d'utiliser leur téléphone à l'étranger pour les appels, les SMS et l'Internet. Des accords sont signés avec le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali afin que les citoyens togolais en déplacement sur ces territoires ou dans l'autre sens, puissent communiquer à coût faible, tout en conservant leurs cartes Sim.

Cybersécurité : les pièges à éviter au Togo
Le gouvernement togolais renforce inlassablement la cybersécurité pour faire face aux défis numériques de l'heure. Le pays est proactif dans la protection des données et des infrastructures numériques, face aux défis croissants liés à la cybercriminalité.

Le Togo investit dans des technologies de pointe et des centres sécurisés pour une veille constante et une réaction rapide, bref être paré à toutes les menaces cybernétiques. C'est cette ambition qui l'a amené à créer l'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy). Elle est l'autorité en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information au Togo. Le décret portant création de l'Ancy garantit la cybersécurité avec comme corollaire, la répression de la cybercriminalité.

Elle concourt à la définition et à la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques en matière de cybersécurité. L'Agence est chargée de la sensibilisation des usagers des équipements, des

services et installations informatiques, de la prévention des intrusions. Elle assure la coordination et la riposte aux attaques informatiques.

Par ailleurs, l'Ancy instruit les demandes de qualification et qualifie les produits de sécurité et les prestataires de services de confiance pour les besoins de la sécurité des systèmes d'information. Surtout dans des périodes comme la fin d'année et les premiers mois de la nouvelle année. L'Agence nationale de cybersécurité (Ancy) appelle à une vigilance accrue, signalant une augmentation des activités malveillantes. Selon la direction de l'Agence, durant ces périodes de célébrations et d'achats, les cybercriminels font preuve de créativité pour faire tomber les citoyens dans le panneau. Il faut donc faire attention. Parmi les cas d'escroqueries en ligne à surveiller, il y a le Phishing qui consiste pour les fraudeurs à envoyer des e-mails ou des messages frauduleux, se faisant passer pour des entités légitimes pour obtenir des informations personnelles ou financières.

Il y a l'arnaque aux loteries et aux prix : des offres de gains de prix incroyables sont annoncées, mais avant de les réclamer, les arnaqueurs vous demandent de payer d'abord. La fraude sur les achats en ligne : des sites web malveillants vendent des produits contrefaits ou n'envoient jamais les articles commandés. Des scams amoureux : des escrocs créent de fausses identités en ligne pour établir des relations et extorquer de l'argent. Sans oublier la fraude aux investissements : les promesses de rendements élevés cachent souvent des schémas de Ponzi ou des investissements fictifs. Ne tombez plus dans le piège.

Attipoe Edem Kodjo



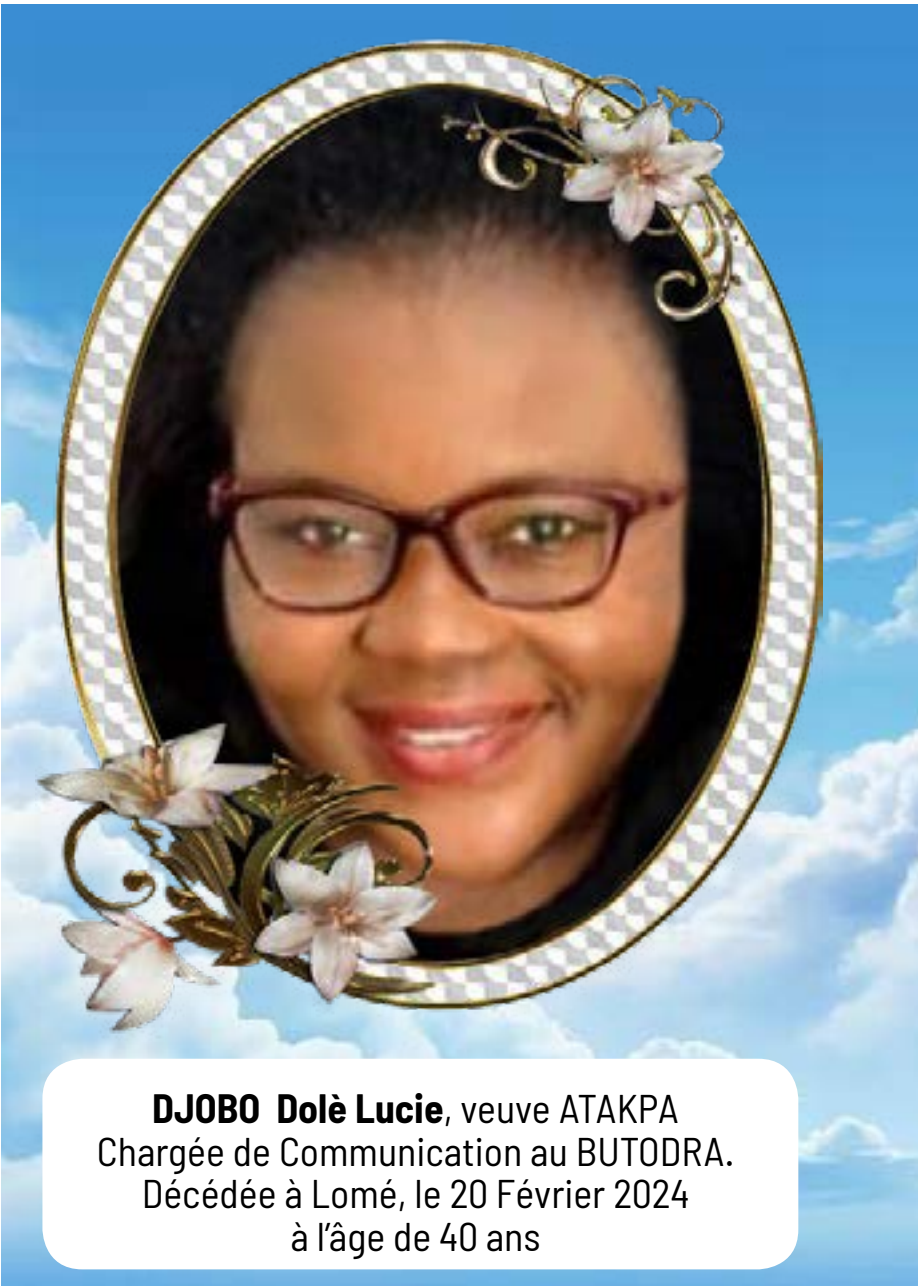
Cyber-sécurité

consiste à satisfaire les exigences de ses clients ou les différentes parties prenantes que sont les consommateurs, les usagers, les opérateurs

les conditions pour une concurrence saine, loyale et non discriminatoire sur les marchés des communications électroniques et des

sans avoir à changer leur numéro de téléphone. Conformément à sa vision de modernisation et de facilitation de la vie des abonnés, l'Arcep a

AVIS DE DECES



DJOB0 Dolè Lucie, veuve ATAKPA
Chargée de Communication au BUTODRA.
Décédée à Lomé, le 20 Février 2024
à l'âge de 40 ans

Les Familles DJOBO, IDRISOU TRAORE et ATAKPA au Togo et à l'étranger,
Mr et Mme DJOBO Byao Kpékpassi, Ancien Préfet à la retraite,
Mme AYEVA Adiétoú né IDRISOU TRAORE, son Epoux, ses Frères et Sœurs et leurs enfants,
Mme DJOBO-TETTEH Diane, Cadre à ECOBANK-Togo, ses Frères et Sœurs à Lomé et à l'étranger,

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur fille et sœur :
DJOBO Dolè Lucie Veuve ATAKPA
Chargée de Communication au BUTODRA
Décédée à Lomé, le 20 Février 2024 à l'âge de 40 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister et de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES :

JEUDI 29 FEVRIER 2024 :
19H : Veillée Messe à la Paroisse Franciscaine de Hanoukope à Lomé

VENDREDI 1ER MARS 2024 :
9H00 : Messe d'enterrement en la même Eglise suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au Cimetière de Bè-Kpota.

NB : Les Salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise à la fin de la messe d'enterrement.

DIMANCHE 03 MARS 2024 :
11H00 : Messe d'action de grâce à la Paroisse Saint Kisito à Tokoin Doumasséssé.
MAISON MORTUAIRE : Maison DJOBO à Tokoin Doumasséssé à côté de la Pharmacie CAMPUS.

Quelques ambassades et consulats

■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70

■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32

■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40

■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94

■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43

■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25

■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56

■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00

■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23

■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40

■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60

■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30

■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25

■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63

■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58

■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35

■ Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00

■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31

■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80

■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11

■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.
Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)
Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

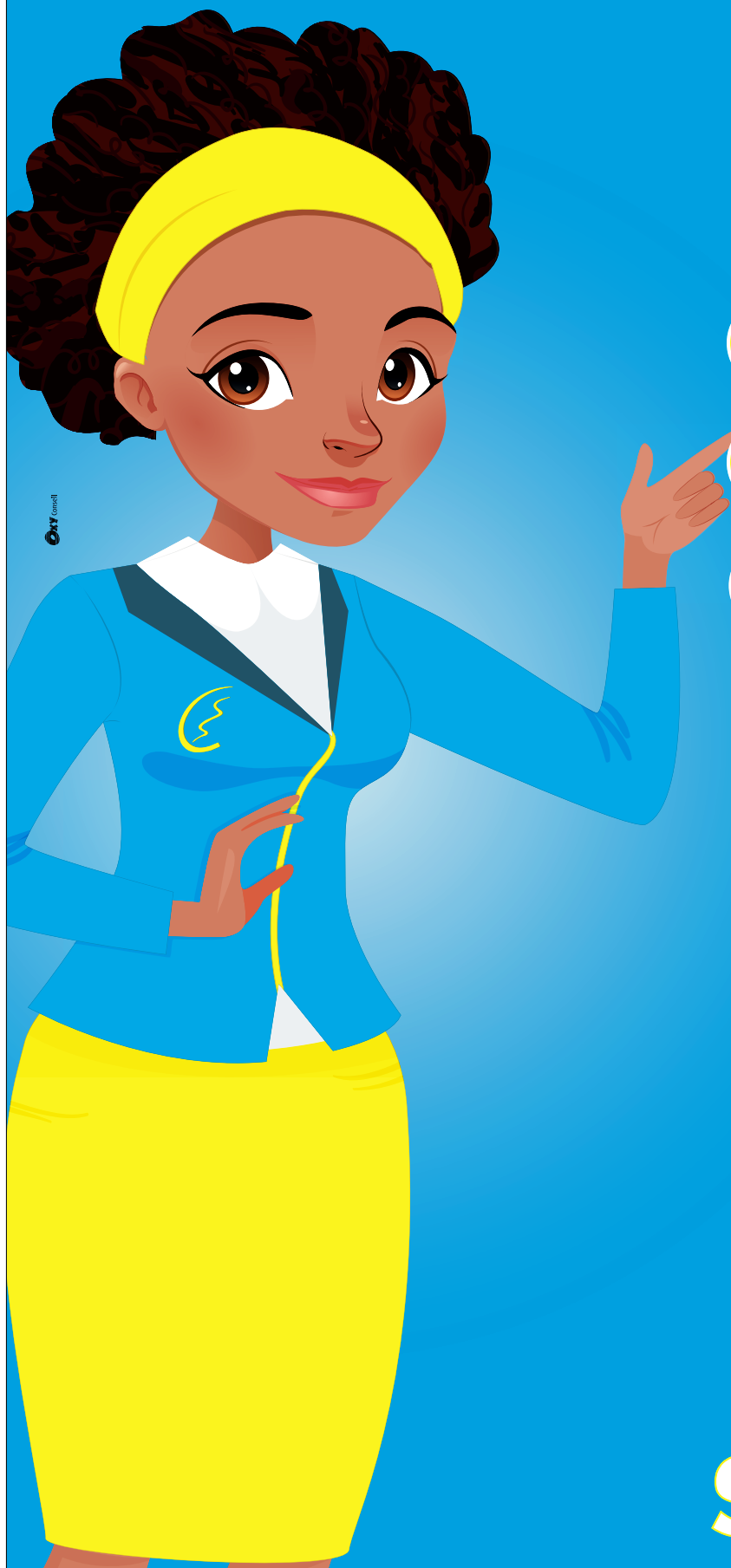


CORIS MONEY
Simple et cool !

CORIS MONEY

TRANSFERT D'ARGENT

et bien+



Dépôt/Retrait
d'argent



Paielement
de factures



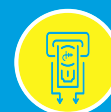
Bank to Wallet
Wallet to Bank



Paielement
marchands



Abonnement TV



Paielement
de salaire



Transfert
d'argent



Rechargement
de crédit
téléphonique
et internet



Retrait GAB

Centre de contact :
8283

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur



SIMPLE & COOL

par



D1 Lonato

Espoir FC sanctionné, Gomido FC obtient les trois points

Un malheureux incident de violence sur les arbitres et les joueurs, a écourté la 9e journée de la D1 Lonato, disputée le 23 décembre 2023 à Tsévié, entre Espoir FC et Gomido FC. La semaine dernière, la commission de discipline de la Fédération togolaise de football (FTF) a tranché en octroyant les trois points aux Show Boys de Kpalimé et sanctionnant le club de Zio.

Jugeant les décisions de l'arbitre central en leur défaveur lors de la première période, les supporters présents en tribune ont manifesté leur mécontentement à la pause par des jets de projectiles à l'encontre des officiels et des joueurs. Dans cette atmosphère très hostile, l'arbitre de la rencontre, a décidé de ne



Rencontre entre Espoir et Gomido

pas reprendre la partie. Suite à ces incidents, la commission de discipline de la FTF a statué et a pris des sanctions à l'endroit

du club de Zio ainsi que des supporters fautifs clairement identifiés. Ainsi, Espoir FC écope d'une amende de 950.000

FCFA pour manquements aux règles de sécurité et violation du principe de fair-play. Le club devra aussi

s'acquitter des frais médicaux (11.365 FCFA) du joueur de Gomido FC blessé durant les échauffourées. Espoir FC est également contraint de disputer ses trois prochains matchs à domicile à huis clos. Les sieurs Eklou Koffi et Agbovi Kossi, sont suspendus de toute activité liée au football pour une période de trois ans et interdits de stade pendant la même durée.

Espoir FC perd le match de la 9e journée face à Gomido FC sur tapis vert. Les Shows Boys de Kpalime récupèrent le gain du match. Selon les textes qui régissent le football togolais, Espoir FC a dix jours pour faire appel de cette décision.

Attipoe Edem Kodjo

Licences CAF - CLOP

La CAF forme des instructeurs et des experts

La Confédération africaine de football (CAF) a tenu du 2 au 4 février dernier, un atelier de trois jours pour les instructeurs de licences des clubs et les experts de la plateforme en ligne d'octroi de licences aux clubs (CLOP) 2024. Premier du genre depuis 2017, l'atelier a réuni trente-trois (33) candidats au siège de la CAF au Caire, en Égypte.

Suite au lancement du nouveau cadre réglementaire de licences aux clubs de la CAF, ainsi que de la plateforme en ligne d'octroi de licences aux clubs de la CAF (CLOP) en 2022, le système de licences des clubs a connu des changements importants dans son application et son fonctionnement, ce qui a entraîné la nécessité pour la CAF de mettre à jour les ressources techniques.

L'objectif de l'atelier était, d'une part, de se concentrer sur la formation des candidats potentiels qui pourraient être affectés par la CAF pour transmettre leurs connaissances et leur expertise sur les missions de soutien de licences des clubs et d'autre part, de dispenser une formation liée à l'utilisation du CLOP.

Les travaux ont porté sur le cadre réglementaire des licences des clubs de la CAF, la stratégie de licences des clubs de la CAF et sa mise en œuvre au niveau national, le développement des

compétitions nationales de football féminin et une formation approfondie sur l'utilisation du CLOP. Un autre aspect clé abordé au cours de l'atelier était la clarté du rôle et du code de conduite des instructeurs et des experts de la CAF lorsqu'ils sont affectés à des missions officielles de la CAF.

« Le système de licences des clubs a été créé en 2012 et a depuis connu un processus évolutif. En 2022, la CAF a apporté des changements majeurs au cadre réglementaire du système de licences des clubs et a introduit la plateforme en ligne d'octroi de licences aux clubs de la CAF (CLOP), un outil électronique conçu pour gérer le processus d'octroi de licence en ligne », a expliqué Muhammad Sidat, responsable du football professionnel de l'instance dirigeante du sport roi en Afrique.

« Il était nécessaire de former une nouvelle génération d'instructeurs de licences des clubs et d'experts CLOP pour

faire face aux nouvelles exigences du système et pour soutenir la CAF dans sa quête de mettre en œuvre correctement la procédure d'octroi de

CAF CLOP pour le prochain cycle (2024-27).

Rôle des instructeurs de licences

Dans le cadre de son

des professionnels et administrateurs du football qui sont généralement engagés par la CAF à titre de consultant pour transmettre leurs



Photo de famille de la formation

licences aux clubs dans nos associations membres », a dit Muhammad Sidat. Les candidats ont été soumis à un examen écrit, une présentation de groupe et une évaluation de l'utilisation du CLOP. Par la suite, la CAF sélectionnera parmi les candidats, les instructeurs de licences des clubs de l'instance et les experts

programme de soutien aux associations membres, aux ligues et aux clubs, la CAF organise des missions sur mesure pour aider à la mise en œuvre du système de licence des clubs aux niveaux continental et national.

Les instructeurs de licences des clubs et les experts CLOP sont

connaissances et leur expertise sur les missions de football professionnel de la CAF aux associations membres de la CAF, les aidant ainsi à mettre en œuvre un processus de licences des clubs conforme aux règlements de la Confédération africaine de football.

Attipoe Edem Kodjo

Législatives et régionales de 2024

Le gouvernement togolais prouve encore son ouverture

Vendredi dernier, les membres du Cadre permanent de concertation (CPC) étaient réunis pour examiner certains points liés aux futures élections législatives et régionales au Togo. Ils ont fait certaines propositions, et le chef de l'Etat et son gouvernement n'ont pas tardé à les prendre en compte. Cela dénote de l'ouverture du pouvoir de Lomé envers son opposition.

Depuis quelques jours, le débat était houleux autour du cautionnement et du délai de dépôt des candidatures qui ne serait pas suffisant. Le gouvernement vient de démontrer qu'il est à l'écoute de son opposition. Dans un communiqué en date du 23 février 2024, et signé par le ministre, secrétaire général du gouvernement, les points de divergence ont trouvé des solutions.

Sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires ; et du ministre de l'Economie et des Finances ; et vu la proposition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le président de

la République Faure Gnassingbé a pris des décrets modifiant les décrets du 8 février 2024 relatifs aux élections législatives et régionales de 2024.

L'on retient de cette décision que la date des élections législatives et régionales est fixée au samedi 20 avril 2024. Les bureaux seront ouverts sur toute l'étendue du territoire national, de 7h 00 min à 16h 00 min. Conformément au Code électoral, les membres des forces armées togolaises et de la réserve opérationnelle, appelés à garantir la sécurité des électeurs et des opérations électorales le jour du scrutin, sont autorisés à voter 72h avant la date du scrutin.

La date du vote des membres des forces armées, des forces de

sécurité, des forces paramilitaires et de la réserve opérationnelle est fixée au mercredi 17 avril 2024. Le vote a lieu dans les bureaux de vote désignés par la Ceni. A l'issue du vote, les urnes sont scellées et déposées

Le dépouillement a lieu le jour du scrutin général après le vote de l'ensemble du corps électoral dans les conditions prévues par le Code électoral. La campagne électorale pour les élections législatives et régionales du 20 avril 2024

le jeudi 18 avril 2024 à 23h 59 mn.

Le montant du cautionnement à verser au Trésor public par les candidats est fixé comme suit : pour les candidats aux élections législatives : 300 000 F CFA par candidat ; pour les élections régionales : 150 000 F CFA par candidat. Ces montants sont réduits de moitié pour les candidats de sexe féminin aux deux élections, conformément à l'article 225 du Code électoral.

Le cautionnement est versé, pour chacun des candidats de la liste, par le candidat figurant en tête de liste, dans les 48h qui suivent l'acceptation de la candidature. « Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires aux présents décrets qui seront publiés au journal officiel de la République togolaise », précise le communiqué.



Le Dr Christian Trimua, ministre, secrétaire général du gouvernement togolais à la Commission électorale locale indépendante (Celi). est ouverte le jeudi 4 avril 2024 à 00h. Elle prend fin

La rédaction

Sécurité

Les Etats-Unis et l'Allemagne soutiennent le Programme d'Urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes

Pour soutenir les Etats côtiers dans leur lutte contre l'extrémisme violent, les Etats-Unis et l'Allemagne ont fait don de matériels au Togo. Cette donation intervient dans le cadre du lancement officiel du Mécanisme de stabilité des Etats côtiers (MSEC), ce jeudi 22 février à Lomé. Ce mécanisme vise la prévention des conflits dans les Etats côtiers, dont le Togo.

Composé d'un véhicule Toyota 4x4 et des équipements informatiques, ce don permettra à la coordination du Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS) d'être plus présente sur le terrain et de mieux coordonner ses activités. « Il est crucial pour nous de soutenir la coordination opérationnelle du PURS afin de permettre une réponse rapide et plus efficace aux défis de la région des Savanes », a indiqué Claudius Fischbach, ambassadeur d'Allemagne.

Ce soutien conjoint de l'Allemagne et des Etats-Unis, conforte les efforts du gouvernement togolais dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

violent au Nord du pays. Le Mécanisme de stabilité des Etats côtiers (MSEC) va ainsi concourir à renforcer la stabilité et le bien-être des communautés, en capitalisant les acquis du PURS. Dans le cadre de ce lancement, les ambassadeurs d'Allemagne et des Etats-Unis au Togo ont exprimé leur enthousiasme quant à cette collaboration MSEC-PURS.

« Nous croyons fermement qu'en partenariat avec les gouvernements, les organisations et les communautés, nous pouvons favoriser des conditions de stabilité régionale à long terme », a déclaré l'ambassadrice des Etats-Unis au Togo, Elizabeth Fitzsimmons. Les deux partenaires du Togo sont ainsi engagés

à apporter leurs soutiens concrets pour aider le PURS à mettre en œuvre ses initiatives. Rapprochez ainsi ces organisations des communautés

conflits violents avant leur éclatement est ferme. Nous croyons fermement qu'en partenariat avec les gouvernements, les organisations et les

de renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS) vise à renforcer la résilience des populations de la région septentrionale



Remise officielle des dons aux responsables du PURS

qu'elles desservent, est la somme d'une synergie d'action pour lutter contre l'instabilité, allant du Sahel à la côte de l'Afrique de l'Ouest. « L'engagement du gouvernement américain dans la prévention des

communautés, nous pouvons favoriser des conditions de stabilité régionale à long terme. », a déclaré Elizabeth Fitzsimmons. Déployé depuis deux ans par le gouvernement, le Programme d'urgence

du Togo, en proie à la menace sécuritaire. Outre les USA et l'Allemagne qui soutiennent le PURS, la Banque mondiale et la BOAD, ont aussi apporté un appui financier notable à ce Programme.

Edy Alley

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

*Emportez l'économie
partout avec vous
en téléchargeant
notre application,
votre source
exclusive d'analyses
multisectorielles
percutantes*

